



Zaventem, 24 novembre 2021

Chère Consœur,
Cher Confrère,

Communication 2021/10: FSMA formation permanente de 2021

Par la présente, je peux vous informer que la FSMA organisera la formation permanente de 2021 pour les membres de l'IRAIF aux dates suivantes:

OPC, Société de gestion d'OPC/OPCA, SIR Jeudi le 9 décembre 2021 de 13h à 15h	IRP Jeudi le 16 décembre 2021 de 14h à 16h
Application des règles SFDR dans le secteur de l'asset management	<ol style="list-style-type: none">a. Introductionb. Évolutions du marchéc. Campagnes d'inspection ((i) l'indépendance de la fonction actuarielle et (ii) gestion de données)d. SFDRe. Feedback sur les rapports transmis par les réviseurs agréés à la FSMA

Bien que les descriptifs des thèmes soient communiqués en français, les présentations alterneront entre le néerlandais et le français. Ces formations seront organisées à distance et ne seront ouvertes qu'aux réviseurs déjà agréés et aux réviseurs participant à la campagne d'agrément actuelle.

La FSMA a publié le formulaire d'inscription sur son site :

https://www.fsma.be/sites/default/files/media/files/2021-11/fsma_2021_18_fr.pdf

Je vous prie de croire, Chère Consœur, Cher Confrère, en l'expression de ma considération confraternelle.

Olivier Macq
Président

*Institut des Réviseurs Agréés
pour les Institutions Financières
Institut Royal
Union professionnelle reconnue*

*Instituut van de Revisoren Erkend
voor de Financiële Instellingen
Koninklijk Instituut
Wettig erkende beroepsvereniging*